



Appel de dossiers

Le Service de la culture de la Municipalité du Village de Val-David convie les artistes en arts visuels à soumettre un projet d'exposition pour la **Galerie de la petite gare** de Val-David pour sa saison estivale.

Les dossiers doivent être acheminés à Daphnée Cyr à culture@valdavid.com d'ici le 8 mai 2018.



Les dossiers doivent comprendre

- Une description du projet d'exposition (750 mots maximum).
- Un texte décrivant la démarche de l'artiste (300 mots maximum).
- Un dossier visuel — Entre 10 et 20 images numériques HD ou bande vidéo. d'une durée maximale de 10 min.
- Un curriculum vitae à jour (optionnel).
- Un dossier de presse (s'il y a lieu).

Veillez noter que les dossiers incomplets ne seront pas étudiés et que les dossiers des artistes citoyens de Val-David seront priorités.

La Municipalité encourage les artistes émergents à soumettre un dossier, car deux des quatre expositions de cet été sont consacrées aux artistes de la relève grâce à une subvention du Ministère de la Culture et des Communications.

Exposition de l'Atelier de l'île – Été 2017



Exposition de Claude Savard – Été 2017

Les avantages pour les artistes choisis

- Promotion de l'exposition grâce à nos outils de communication (infolettre, site Internet de la Municipalité, réseaux sociaux, communiqué de presse, affichage, carton d'invitation, etc.)
- Achalandage important dû à l'emplacement stratégique de la galerie à même le bâtiment du bureau d'accueil touristique situé au cœur du village et à proximité des activités estivales.



Exposition de l'Atelier de l'île – Été 2017

...Suite

- Possibilité de ventes.
- Supervision de l'installation et de l'organisation du vernissage par la responsable des activités culturelles de la Municipalité (toujours en collaboration avec l'artiste).
- Exposition de 4 semaines (juillet, août ou septembre.)
- Possibilité de créer sur place, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Exposition de Virginie Blais – Été 2017



Engagements des artistes choisis

- Le gardiennage doit être pris en charge par l'artiste exposant durant les heures d'ouverture de la petite gare. (9 h à 17 h / 7 jours sur 7)
- Les artistes exposants sont responsables des œuvres exposées. En aucun cas, la Municipalité ne peut être tenue responsable de bris ou de vol des œuvres.
- Les artistes doivent collaborer à l'installation de l'exposition.
- Les artistes doivent fixer des prix au préalable à leurs œuvres et sont tenus d'assumer les transactions avec leur clientèle.

** Veuillez prendre note que les employés du bureau d'accueil touristique sont à proximité de la salle d'exposition et une caméra de surveillance est en place.*

Exposition de Martine Cyr – Été 2017



Description

En mai 2017, la Municipalité du Village de Val-David inaugure la **Galerie de la petite gare**, un nouvel espace d'exposition voué à la diffusion et à la promotion des œuvres des artistes de son territoire. Elle répond à un besoin clairement exprimé par l'importante communauté artistique locale, déterminée à exposer le fruit de son travail.

La salle est équipée de socles et d'un système d'accrochage professionnel qui est à la fois esthétique, facile d'utilisation et robuste, pouvant supporter des œuvres jusqu'à 300 livres. Le design d'éclairage est polyvalent et a été conçu par DESKAR, une entreprise locale qui se spécialise dans la mise en lumière des espaces. Finalement, elle est munie d'un système de son pour notamment diffuser des œuvres sonores.

La Municipalité met gratuitement à la disposition des artistes sélectionnés l'ensemble des installations de la galerie. Elle offre également aux artistes sélectionnés les services de la responsable des activités culturelles de la Municipalité pour la conception de l'exposition et sa logistique, la préparation des outils de communication, la rédaction des communiqués de presse et l'organisation du vernissage.



Daphnée Cyr
culture@valdavid.com
 819 324-5678, poste 4243